



MERES-ENFANTS

Année :

Auxiliaire de puériculture : rôle et place dans les soins mères-enfants - FORMATION

Réf. : ECSME07A



Compétences Visées

Aider les auxiliaires de puériculture à développer de nouvelles compétences.

Objectifs, Contenus

Repérer les évolutions qui ont un impact sur les fonctions d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

- L'organisation du travail en équipe : place de l'auxiliaire de puériculture et de l'aide-soignant.
- La contribution à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.
- La place de l'auxiliaire de puériculture dans l'élaboration du projet de soins personnalisé.
- Les attentes et besoins des parents.

Actualiser les connaissances pour une meilleure intégration des parents au processus de soins

- L'adaptation à la vie extra-utérine et les compétences du nouveau-né.
- Les rythmes du nouveau-né : les différentes phases d'éveil et de sommeil.
- Les repères sensoriels.
- L'accompagnement adapté aux besoins de l'enfant et de ses parents : portage, bain enveloppé, positionnement en cocon.
- La compréhension et l'accompagnement de la mise en place des interactions parents/enfants : toucher-relational, peau à peau.
- Les conditions pour le succès de l'allaitement maternel : critères d'observation d'une tétée (grilles d'observation : « enfant à terme » et « prématuré »).

Développer des capacités d'écoute et de soutien

- La réflexion sur ses propres attitudes.
- Les notions de relation d'aide : empathie, congruence, écoute active.

Accompagner des parents

- Les repères à connaître pour les parents : état d'éveil, de sommeil de l'enfant, succion nutritive et non-nutritive en cas d'allaitement...
- L'évolution des rythmes et des compétences de l'enfant les premiers mois.
- La posture du soignant dans différentes situations : les mères dites « passives ».
- Le positionnement du père.

Accompagner des parents lors de situations difficiles

- La notion de deuil en maternité ou médecine néonatale.

Formation Intra

Personnes concernées

Auxiliaire de puériculture.

Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

- Apports conceptuels.
- Mises en situations, expérimentation par exercices pratiques.
- Cas cliniques illustrés.

Valeur ajoutée de la formation

La formation est assurée par des formatrices-consultantes en lactation, formées au portage et au « toucher relationnel massage bébé ».

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC pour les Auxiliaires de Puériculture uniquement

- ProAuxPuer, orientation n° 251 : Soins de bien-être et portage
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serons en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Enjeux et spécificités de la prise en charge des enfants et des adolescents en établissement de santé, HAS, décembre 2011.
- Sortie de maternité après accouchement : conditions et organisation du retour à domicile des mères et de leurs nouveau-nés, HAS, 2014.
- L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture.

Voir aussi

- [Douleur de l'enfant](#)
- [Allaitement maternel : accompagnement et soutien](#)